



Le mot du Directeur

Banque, Moi(s) sans tabac, et eux sans tabac

Les dates à retenir

Mardi 12 novembre : CHSCT

Vendredi 15 novembre : Directoire

Vendredi 22 novembre : CME

Mardi 26 novembre : CTE

Événements

Du 4 au 8 novembre : Forum Santé Citoyenneté à l'Espace Franquin d'Angoulême.

Judi 7 novembre : 9e journée de la protection de l'enfance. CIBDI à Angoulême. Sur inscription. Contact : 05 16 09 76 46

7 et 8 novembre : Colloque sur les Troubles Neuro-Développementaux à Niort. Renseignements et inscription : 05 49 79 38 62

Du 18 au 22 novembre : Semaine de la sécurité des patients. Cette année elle s'inscrit dans le cadre de la semaine mondiale de sensibilisation au bon usage des antibiotiques. Plus d'infos : solidarites-sante.gouv.fr

Judi 21 novembre : 17e journée de gérontologie de l'angoumois. De 8h à 17h à l'Espace Carat. Sur inscription. Plus d'infos : 05 45 24 63 89

L'arrêt par le Trésor Public de son activité de banque pour les patients, annoncé pour fin décembre 2019, ne nous a pas vraiment surpris. Il va cependant entraîner des modifications d'organisation, pour permettre à nos patients et résidents de continuer à procéder à des dépenses de la vie quotidienne. Bien entendu, les patients, résidents ou tuteurs vont ouvrir un compte dans une banque. Pour l'accès au bar des Arcades, la solution trouvée avec la mise en place d'un porte-monnaie électronique, approvisionné depuis le compte en banque, devrait être plutôt bien ressentie. En effet, ce porte-monnaie se présentant sous la forme d'une carte avec photo, il n'y aura plus de risque de vol d'argent.

Pour les sorties à l'extérieur (restaurant, coiffeur, boutiques, etc.), en revanche, l'organisation demandera plus d'anticipation qu'actuellement. Il faudra passer par un système de bons avec un commerçant préalablement sollicité, qui acceptera le paiement ultérieur sur facture. Certains tuteurs vont délivrer une carte d'achat spécifique, mais cela restera de leur initiative.

Cependant, et cela ressort bien des discussions menées avec le personnel sur ce changement de pratiques, le principal achat des patients reste les cigarettes.

Cela pose un véritable problème, et apparaît comme une survivance assumée : nous savons tous qu'aller acheter des cigarettes pour un patient qui arrive en crise à l'hôpital permet de diminuer la frustration et la tension, et que l'hôpital fonctionne ainsi depuis toujours. Mais ce qui se concevait quand l'hôpital était un lieu de réclusion, doit être complètement repensé à l'heure où nous voulons assumer une mission de santé publique au sein de la société. Notre rôle n'est plus de limiter à tout prix les frustrations, mais bien d'accompagner les patients et les résidents vers une moindre dépendance au tabac. Ce qui est valable pour les patients de l'addictologie l'est tout autant pour les patients de psychiatrie. Si cela n'est pas vrai, à quoi bon mettre en avant, plus généralement, les pathologies somatiques des patients ? La problématique est bien la même : on ne peut pas traiter isolément un symptôme psychiatrique, et gérer le reste comme des compensations. Le patient est victime (et pas bénéficiaire) de ses addictions, comme de ses pathologies psychiatriques et somatiques.

Dans le même esprit, il n'y a aucune raison que le comité anti-tabac, dont je salue les actions durant ce moi(s) sans tabac, ne s'intéresse qu'au personnel.

Nos patients méritent bien qu'on construise, avec eux aussi, un hôpital sans tabac.

Roger ARNAUD

Visite de certification

Les visites des établissements de santé du Groupement Hospitalier de Territoire de la Charente auront lieu de novembre 2020 à mars 2021.

Chaque établissement aura une visite et une décision de certification (rapport par entité juridique).

Une appréciation pour le GHT complètera cette démarche.

Un référentiel de certification V2020 est en cours d'expérimentation. Il sera articulé autour de 4 chapitres : le patient, les soins, l'établissement et le groupement (ex : GHT).

Une auto-évaluation sera réalisée sur la base de nouveaux critères de certification.

Cette certification a pour enjeux de :

- promouvoir l'engagement du patient,
- développer la culture de la pertinence et du résultat,
- renforcer le travail en équipe, moteur d'amélioration des pratiques,
- s'adapter aux évolutions de santé

Lors de la visite de certification, la méthode patient traceur sera largement utilisée par les experts-visiteurs.

Florence CASSEREAU

Management qualité et gestion des risques

La politique qualité et sécurité des soins tient compte des orientations stratégiques de l'établissement définies notamment dans le CPOM, le projet d'établissement. Elle est déclinée en objectifs opérationnels dans les Programmes d'Actions Qualité et Sécurité des Soins (PAQSS) suivis par les pôles et les directions.

Le management par la qualité intégrant les différents processus de management (stratégie, ressources humaines, système d'information...) et le parcours du patient doit répondre à l'ambition d'une amélioration de la qualité et de la sécurité des soins prenant en compte les attentes des patients, des aidants et des professionnels...

Cette dynamique doit se poursuivre sur la base d'évaluations (diagnostic, audits de processus ou de dossiers, analyse de pratiques, analyse de causes d'un événement indésirable, expérience patient, patient traceur...) et d'actions menées pour améliorer le parcours du patient et le travail en équipe.

Le déploiement de la culture qualité et sécurité des soins s'appuie sur un dispositif de correspondants qualité dans l'ensemble des secteurs d'activités.

En 2020, des formations sur les Evaluations des Pratiques Professionnelles seront proposées.

Florence CASSEREAU

Missions du Coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins

Nouvellement nommée coordonnateur des risques associés aux soins, je reprends la mission jusqu'ici assurée par le Docteur Métois.

Travaillant en collaboration avec le service qualité et gestion des risques, ma fonction de coordonnateur est de veiller à la mise en œuvre du programme d'action défini par l'établissement, et de contribuer au déploiement d'une culture de sécurité.

Je dispose de 2 demi-journées par mois pour mener à bien cette mission, en plus de ma participation à différentes instances.

En effet, la gestion des risques associés aux soins s'inscrit dans une approche pluri professionnelle.

Le coordonnateur des risques apporte ainsi un appui stratégique et une expertise méthodologique à la CME et à la Direction Générale, il contribue à l'action du service qualité et assure la cohérence des actions engagées dans le domaine du risque.

Dr Valentine PICKER

Politique qualité du Groupement Hospitalier de Territoire de la Charente

Le management par la qualité à l'échelle du territoire

Favoriser et prendre en compte l'expérience patient

- Reconnaître le rôle du patient comme acteur de sa prise en charge dans son parcours de soins.
- Promouvoir le partage d'informations et d'expériences entre patient-aidant-professionnel.
- Renforcer la place de l'usager (patients/résidents, entourage, aidants) dans l'évaluation de la qualité.

Déployer la culture qualité et sécurité des soins

- Favoriser la qualité de vie et la satisfaction au travail en développant notamment les relations entre les professionnels.
- Harmoniser les méthodes et outils Qualité/Gestion des risques.
- Promouvoir la formation de professionnels et la sensibilisation des usagers et des aidants pour développer une culture partagée.
- Favoriser le travail en équipe des professionnels par des outils innovants.
- Mettre en place des analyses approfondies des causes des événements indésirables inter-établissements.

Accompagner la structuration des filières/parcours de soins du Projet Médical Partagé et Projet de Soins Partagé

- Rédiger un guide méthodologique «Patient Traceur inter-établissements».
- Déployer l'analyse «Patient Traceur inter-établissements» pour contribuer au suivi des performances qualité.
- Élaborer un guide méthodologique «Structurer les filières de soins pour une certification conjointe du GHT».

Florence CASSEREAU

Le dépôt de plaintes

Le dépôt de plainte c'est une démarche avant tout personnelle mais à laquelle l'établissement peut apporter son soutien.

À l'occasion de l'exercice de ses fonctions, un agent peut être victime d'une atteinte à sa personne ou à ses biens.

Lorsqu'une telle situation malheureusement se produit, seule la victime directe du préjudice peut déposer plainte, l'établissement ne pouvant se substituer à elle.

Néanmoins, si le professionnel le souhaite, l'hôpital peut l'accompagner et le soutenir dans sa démarche. Il pourra également se constituer partie civile s'il a lui aussi subi un préjudice.

Il est également des hypothèses où le Centre Hospitalier, personne morale de droit public, peut déposer plainte pour lui-même. C'est le cas lorsqu'il peut justifier d'un préjudice direct comme lors de dégradations matérielles par exemple.

Laurent PLAS

La première journée de réflexion de la filière TED/TSA a eu lieu le 4 octobre 2019 au CHCC.

Après 9 ans d'existence de la filière, cette journée d'échange pluridisciplinaire, de lien et de partage d'expériences a réuni une trentaine d'agents des 5 unités dans la salle du conseil de surveillance.

L'objectif était multiple :

- Apports sur l'actualité scientifique de l'autisme
- Réaffirmer la filière, son projet, son fonctionnement et repréciser le parcours patient.
- Créer du lien entre les unités et entre les agents pour fluidifier le parcours du patient.
- Avoir un espace de réflexion extériorisé sur la pratique quotidienne.
- Transférer les compétences inter unités ainsi que les pratiques en termes d'ateliers, d'activités, d'initiatives soignantes.
- Repréciser la prise en charge somatique des patients TED/TSA et envisager le projet d'une consultation dédiée pour les patients dyscommunicants.
- Mettre en valeur les différentes compétences spécifiques des professionnels.



Ce temps fort d'échange vient renforcer la dynamique positive de la filière TED/TSA. Un moment agréable et enrichissant pour nos pratiques respectives.

Merci à tous les professionnels pour leur investissement, garant d'une dynamique professionnelle riche et constructive sur la filière TED/TSA.

D'autres journées de réflexion seront prévues !



LES DIFFÉRENTES INTERVENTIONS



Du lundi 4 au vendredi 8 novembre à l'Espace Franquin d'Angoulême se déroulera le Forum Santé Citoyenneté 2019.

Une semaine d'information, de prévention, de promotion de la santé et de la citoyenneté, à destination des adolescents et jeunes adultes. Le mercredi après-midi sera à destination des acteurs jeunesse et santé ainsi que du grand public.

Pour les jeunes :

Visites de groupes par demies-journées du lundi 4 au vendredi 8 novembre inclus (sur réservation auprès du CIJ : secretariat@info-jeunesse16.com).

Les jeunes pourront circuler librement sur différents ateliers au choix dans lesquels ils pourront s'exprimer, s'informer, réfléchir, échanger avec les intervenants.

Pour les professionnels, bénévoles, acteurs jeunes et santé ainsi que pour le grand public :

Mercredi 6 novembre de 14h à 17h : « Stop aux violences sexistes et sexuelles »

- Théâtre Forum par la Cie Théâtre en Action
- Intervention du CIDFF
- Projection et intervention d'Ovidie

Les soignants de Lieu-dit, Patrick RIVIERE (PRS), et MIKADO (CMP, HJ TEMPO) vont s'associer pour proposer une animation autour du ressenti des émotions, du bien-être, du mal-être. Un stand « Mots pour maux » sera tenu et permettra réflexions et échanges.

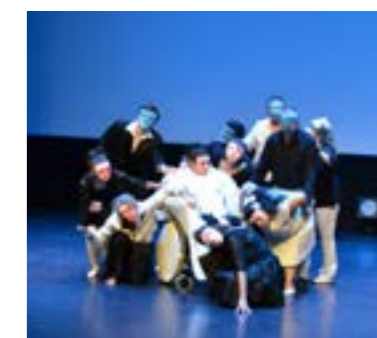
Les professionnels de la Maison des Adolescents auront un espace dédié et inciteront les jeunes à réfléchir autour de la question de la relation avec leurs parents : « avec tes parents, c'est comment ? »

Laure LAVALLÉE
Cadre de santé

Le 4 octobre dernier a eu lieu la représentation du Spectacle «Ombres en Lumière» mis en scène par la Compagnie KAOS Aurore Lenoir : un spectacle regroupant une quinzaine de comédiens en situation de handicap physique, mental ou sensoriel.

Sur les planches de la scène de l'Espace Franquin à Angoulême, Céline, Lisa, Maryline, Éric, Albert... ont dansé, rigolé, et nous ont conté des histoires, leurs histoires. Les différents tableaux proposés, alliant danse, théâtre et vidéos, ont transporté le public dans autant d'émotions que la dérision, l'énergie, la colère, ou encore la vivacité.

Les comédiens amateurs ont été très applaudis et sont passés avec succès de l'ombre à la lumière.



Service de la communication

Vous ne pouviez pas les manquer : 2 semi-remorques jaunes ont stationné pendant une semaine devant les ateliers. Une grue a même été déployée.



MAIS POURQUOI ?

L'automate de préparation de dose à administrer et de dispensation individuelle nominative (PDA-DIN) est arrivé à la pharmacie !

L'automate est actuellement en cours de paramétrage et d'installation pour quelques semaines et il attend avec impatience le logiciel PHARMA® pour pouvoir commencer à fonctionner.

Le logiciel PHARMA® est un logiciel de gestion du circuit du médicament (prescription, dispensation, gestion, administration).

Il est actuellement en cours d'acquisition et de déploiement au niveau du GHT.

C'est un des premiers outils de la convergence des systèmes d'informations hospitaliers du département de la Charente puisque à terme tous les établissements seront équipés de cet outil de grande qualité et déjà bien implanté au CHI de Cognac.



Stephan SOREDA et Marion SALA

FLASH INFOS TRAVAUX

Bâtiment D3



Les travaux du bâtiment D3 se poursuivent... La peinture est commencée au rez-dechaussée, le cloisonnement de l'extension du 1er étage est bientôt achevé, les finitions du 2ème étage sont en cours. La réception est prévue au 2nd trimestre 2020.

HJ Passeroses

Les locaux du site des Passeroses ont été réagencés et rénovés en Juillet-Août 2019, afin de réunir toutes les activités de pédopsychiatrie de Barbezieux.

Sésame

Des travaux de peinture sont prévus à Sésame, en site occupé, dans les circulations et la chambre d'apaisement, du 04 novembre 2019 au 10 janvier 2020.

Projet de construction à Barbezieux

Le Conseil municipal de Barbezieux a émis un avis favorable à la cession du terrain se situant derrière la Maison de Santé. Le CH Camille Claudel va acquérir ce terrain en vue de la construction d'une nouvelle structure Adultes / Enfants (élaboration du programme de travaux à compter de Septembre 2020)





Opération annuelle de sensibilisation, la semaine de la sécurité des patients (SSP) a pour objectif de sensibiliser l'ensemble des publics aux enjeux de la sécurité des soins et de favoriser un dialogue entre usagers / patients et professionnels de santé.

Cette année, la SSP sera organisée **du 18 au 22 novembre 2019** : elle s'inscrit dans le cadre de la semaine mondiale de sensibilisation au bon usage des antibiotiques, au cours de laquelle se tiendra la journée européenne sur le même sujet. La semaine de la sécurité des patients contribuera à rappeler l'importance de la préservation des antibiotiques, qui doivent être utilisés à bon escient. De

nombreux thèmes seront mis en valeur et feront l'objet d'événements, à la fois au niveau national (café-débat, colloque interministériel, échange en faculté avec des étudiants de santé et des enseignants) et régional grâce à la mobilisation des acteurs locaux.

La boîte à outils de la semaine de la sécurité des patients

Accédez à la boîte à outils sur le site solidarites-sante.gouv.fr dans laquelle sont disponibles tous les supports (personnalisables) d'information et de communication réalisés par le ministère au fil des années : affiches, charte, flyers, marque-pages, sets de table, vidéos, actions remarquables...

Pour l'édition 2019 de la SSP, des documents sur l'antibiothérapie à destination des patients sont également accessibles

Bienvenue dans l'établissement

Éric BOULESTEIX, O.P.
Aurélié CONSTANT, ASH
Julie MARGUIER, Médiateur santé-pair
David MAURIN, AS
Delphine MEDIONI, IDE
Delphine MEMIN, AS
Noémie PAILLEAUD, AS
Lucia QUAGLIARELLA, IDE
Pierre TALBOT, apprenti service informatique

Bonne continuation

Joël DE FORGES DE MONTAGNAC,
agent d'entretien parcs et jardins

Bonne retraite

Jérôme DEFIEF, ouvrier principal services techniques
Jean-Louis MASSELOUX, infirmier
Bruno LACOSTE, ouvrier principal parcs et jardins

Arrivée de médecins en novembre

Ce sont des nouvelles qu'on apprécie à leur juste valeur :

Le Docteur DA SILVA s'enracine à Camille en pédopsychiatrie, en continuité de ses derniers semestres d'internat.

Le Docteur MARY y revient pour assistantat partagé avec le CH Henri Laborit (à Dali).

Monsieur RAMAROSON arrive à l'UAO et à l'UCMP, comme faisant fonction d'interne avant de signer comme praticien contractuel.

Le Docteur MISCHO, médecin libéral, rejoint l'équipe des généralistes.

Et ce n'est pas tout, la liste des arrivées va peut-être s'étoffer avec un projet de collaboration avec le CH Henri Laborit, qui pourrait déboucher sur l'arrivée d'un mi-temps de psychiatre au CMP adulte de Ruffec.

Bienvenue à tous.



CENTRE HOSPITALIER
Camille Claudel
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ MENTALE DE LA CHARENTE

CS 90025 - 16400 La Couronne
Tél : 05 45 67 59 59

Directeur de publication :
Roger ARNAUD, Directeur

Réalisation et impression :
Service de la communication
Dépôt légal : 12/1995
ISSN 1269-066X